Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie
et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT

«État de l'infrastructure des chemins de fer privés suisses»

Information sur les résultats de l'étude EBP

Office fédéral des transports, 18 août 2008

Situation initiale

Mandat:

- Dans un postulat, la Commission des transports et télécommunications du Conseil des Etats (CTT-E) a demandé au Conseil fédéral de présenter au Parlement un rapport sur l'état de l'infrastructure des chemins de fer privés.
- Cette démarche répond au souhait de l'OFT qui a besoin de ces informations pour les travaux relatifs au 3e paquet (message subséquent) de la réforme des chemins de fer 2.

Consultants externes:

- Le mandat a été octroyé au printemps 2008 à l'entreprise Ernst Basler + Partner SA.

Résultat de l’étude

- Dans l’ensemble, l’infrastructure des chemins de fer privés en Suisse est **en bon état** et comparable aux lignes similaires des CFF.

- Il y a **certain besoin de rattrapage** en ce qui concerne le maintien de la qualité des infrastructures.

- Les **fonds** disponibles conformément au plan de financement **suffiront** à garantir le maintien de la qualité des infrastructure pour les 10 prochaines années, **mais ne permettront pas d’importants investissements d’extension.**

Suite à donner

- Le rapport constitue la base d'une affaire du Conseil fédéral. Le résultat de ce rapport sera pris en compte dans le projet à mettre en consultation concernant le 3e paquet (message subséquent) de la réforme des chemins de fer 2.